



Formacode : 24246 - Code Rome : I1307

Eligible CPF - - n°130962



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN DE RESEAUX CABLES DE COMMUNICATIONS

PUBLIC VISÉ

Tout public
Demandeur d'emploi
Jeunes - 26 ans
Plan de formation / CIF
Individuels payants
Contrat ou période de professionnalisation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : titre professionnel

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 945 heures
Durée en entreprise : 210 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 14/01/2019 au 18/10/2019.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93
Lycée Jean Pierre TIMBAUD
103 Avenue de la République
93300 Aubervilliers
Tél : 0149379255

CONTACT

Morgane Gregorius

OBJECTIFS

Valider le titre professionnel technicien de réseaux câblés de communications (niveau 4) grâce à l'obtention des certificats de compétences professionnelles (CCP):
CCP - Réaliser le dossier d'étude de projets d'extension ou de modernisation d'un réseau câblé de communications
CCP - Réaliser le suivi technique des travaux d'extension ou de modernisation d'un réseau câblé de communications
CCP - Assurer la maintenance de réseaux câblés de communication

Le/la technicien/ne des réseaux câblés de communication est chargé/e d'étudier, de mettre en service et de maintenir les réseaux d'opérateurs de télécommunications, en respectant leurs prescriptions.

Il/elle assure le suivi technique, la gestion, la maintenance préventive et le dépannage des différents réseaux de vidéocommunication à support coaxial, fibres optiques, paires symétriques, depuis la partie transport et distribution jusqu'à l'installation terminale chez le client.

A partir d'une lettre de commande et des plans à sa disposition, le/la technicien/ne des réseaux câblés de communication détermine l'infrastructure et la composition du réseau et élabore le dossier technique d'étude pour, par exemple, des projets d'extension et/ou de modernisation de réseaux : calcul électrique, implantation, génie civil...

Encadrant des équipes de monteurs, il/elle assure la gestion et le suivi de chantiers et procède aux mesures, contrôle et mise en service du réseau câblé.

Le/la technicien/ne des réseaux câblés de communication a des relations constantes avec les donneurs d'ordres (opérateurs), les fabricants de matériel, les sous-traitants.

Il/elle travaille en bureau pour la conception et l'ingénierie des réseaux et en plein air pour effectuer le suivi des travaux de câblage.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Les entreprises des secteurs des télécommunications et des travaux publics. Ces entreprises peuvent être les câblo-opérateurs qui gèrent leurs propres réseaux câblés de communications et les entreprises sous-traitantes qui réalisent pour le compte de ceux-ci les dossiers d'étude et les chantiers d'installation de réseaux.

Technicien d'installation en télécommunications - technicien de déploiement télécoms - technicien boucle locale - technicien de maintenance en téléphonie - technicien d'intervention client.

PRE-REQUIS

Positionnement : aucun.
niveau V : CAP/BEP dans les métiers de l'électrotechnique
Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFP du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Info collective
Test
Entretien

Fiche générée le : 15/11/2018

Document non contractuel qui peut subir des modifications



Formacode : 24246 - Code Rome : I1307

Eligible CPF - - n°130962



Inscriptions du 01/05/2018 au 30/11/2018 au GRETA des Métiers et des techniques industrielles du 93 à Aubervilliers.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à tous, merci de bien vouloir nous transmettre votre candidature (CV + Lettre de Motivation) par mail : gmti93@forpro-creteil-org.

Sous réserve de financement.

CONTENUS

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- ▶ Module 1. Effectuer des relevés de terrain au démarrage d'un projet de réseau câblé de communications
- ▶ Module 2. Etudier des projets de réseaux câblés de communications
- ▶ Module 3. Préparer et réaliser les travaux d'extension ou de modernisation d'un réseau câblé de communications, procéder à la recette et à la mise en service
- ▶ Module 4. Gérer les travaux, recetter et mettre en service l'extension ou la modernisation d'un réseau câblé de communications
- ▶ Module 5. Assurer la maintenance de réseaux câblés de communication : dépannage de l'installation d'un client raccordé à un réseau câblé de communications

Fiche générée le : 15/11/2018

Document non contractuel qui peut
subir des modifications